« La Wallonie doit faire des économies parce qu'il n'y a plus d'argent »

FAUX

mytho info

Le gouvernement wallon annonce devoir faire 2 milliards d'euros d'économies supplémentaires d'ici la fin de la législature. Les services publics et non marchand ainsi que les politiques sociales pourraient être touchés au nom de la lutte contre le déficit.

Mais dans le même temps, la majorité MR-Engagés a adopté plusieurs réformes fiscales qui réduisent fortement les recettes de la Région. La première concerne les droits d'enregistrement. Depuis janvier 2025, le taux pour l'achat d'une habitation propre et unique est passé de 12,5% à 3%. Cette mesure coûte environ 700 millions d'euros à la Wallonie sur l'ensemble de la législature. La deuxième réforme concerne la baisse des droits de succession.

Ces deux réformes représentent ensemble environ 1,3 à 1,5 milliard d'euros de recettes fiscales en moins sur l'ensemble de la législature. Dans le même temps, le gouvernement affirme devoir trouver jusqu'à 2 milliards d'euros d'économies pour atteindre ses objectifs budgétaires. D'où la question : peut-on justifier des politiques d'austérité après avoir réduit volontairement les recettes publiques ?

Clarisse Van Tichelen

FAUX

Présenter l'austérité comme une obligation purement « technique » ou « inévitable » est trompeur. Le déficit budgétaire n'est pas seulement lié à une hausse des dépenses : il résulte aussi de choix politiques qui diminuent les recettes publiques.

La baisse des droits d'enregistrement en est un bon exemple. Cette mesure est présentée comme visant à faciliter l'accès à la propriété mais il ne faut pas s'y tromper : dans la réalité, elle ne profite vraiment pas à tout le monde. Plus le bien acheté est cher, plus l'avantage fiscal est important. Les ménages achetant des villas ou des biens de grande valeur bénéficient donc davantage de la réforme que ceux qui achètent des logements modestes.

En outre, cette mesure a contribué à la hausse des prix immobiliers. Entre 2024 et 2025, le prix moyen des maisons a augmenté d'environ 13% en Wallonie, davantage qu'à Bruxelles et en Flandre. Une partie de l'argent public injecté dans la réforme a donc été absorbée par le marché immobilier.

Même logique pour les droits de succession. Les taux d'imposition ont été divisés par deux pour les héritages dépassant 100.000€, alors que les patrimoines de moins de 50.000€ n'ont pas bénéficié de la réforme. Pourtant, l'héritage constitue une source majeure d'inégalités : en Belgique, près de 80% de la richesse provient du patrimoine hérité.

Le problème n'est donc pas qu'on dépense trop, le problème est que le gouvernement a choisi de réduire fortement certaines recettes fiscales, principalement au bénéfice des plus riches.

Le point de vue syndical

Quand un gouvernement réduit ses recettes de près d'1,5 milliard d'euros, puis explique ensuite qu'il faut couper dans les services publics et collectifs ou les aides sociales, il ne s'agit pas d'une fatalité économique. Il s'agit d'un choix politique.

L'austérité signifie des emplois en moins, des conditions de travail dégradées et encore plus de pénuries dans les secteurs financés par la Wallonie et notamment, nos maisons de repos, dans l'Aide sociale, l'Aide à domicile, l'Insertion socio-professionnelle et un paquet d'autres secteurs. Concrètement, ça veut dire des services essentiels à la population qui vont encore morfler.

Pour la CNE, il faut à la fois renforcer les recettes publiques en veillant à ce que les plus hauts patrimoines et les grandes fortunes contribuent équitablement à l'impôt, au même titre que les travailleurs et travailleuses. Mais il faut aussi sortir de la dépendance aux marchés financiers dans le financement de la dette publique. La dette publique n'est pas un problème en soi : elle permet de financer des investissements essentiels dans les services publics, les infrastructures ou la transition écologique. Aujourd'hui, les États dépendent largement des marchés financiers et de leurs exigences mais il n'en a pas toujours été ainsi. D'autres modes de financements publics devraient être développés afin de redonner aux pouvoirs publics davantage de marge de manœuvre et de contrôle démocratique.